

-----

**Pouvoir adjudicateur**

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA  
SOMME**

-----

**Objet :**

**GROUPEMENT DE COMMANDES**

**Coordonnateur du Groupement de commandes : Fédération  
Départementale d'Energie de la Somme**

**MARCHÉ DE FOURNITURE DE GAZ NATUREL  
POINTS DE LIVRAISON DU TERRITOIRE DE DISTRIBUTION  
DE LA SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAISIS**

-----

**ACTE D'ENGAGEMENT  
(A.E)**

# SOMMAIRE

Pages

|                                                    |   |
|----------------------------------------------------|---|
| ARTICLE 1 – PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE .....   | 3 |
| ARTICLE 2 – OBJET ET FORME DU MARCHÉ .....         | 3 |
| ARTICLE 3 – LE TITULAIRE DU MARCHÉ.....            | 3 |
| 1. NOM, PRENOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE.....       | 3 |
| 2. ENGAGEMENT DU SIGNATAIRE.....                   | 4 |
| ARTICLE 4 – PAIEMENT.....                          | 4 |
| ARTICLE 5 – PERIODE DE FOURNITURE D'ENERGIE .....  | 5 |
| ARTICLE 6 – PRIX DU MARCHÉ.....                    | 5 |
| ARTICLE 7 – SIGNATURE DU COCONTRACTANT .....       | 6 |
| ARTICLE 8 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR ..... | 6 |

## **ARTICLE 1 – PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE**

Fédération Départementale d'Energie de la Somme  
3 rue César Cascabel  
Pôle Jules Verne 2  
80440 BOVES.  
Téléphone : 03 22 95 82 62  
Fax : 03 22 95 82 52  
Courriel : [fde80@fde-somme.fr](mailto:fde80@fde-somme.fr)  
Site internet : [www.te80.fr](http://www.te80.fr)  
Profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>

Agissant en tant que Coordonnateur du Groupement de Commandes

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-45 et suivants du Code de la Commande Publique.**

Le représentant légal de chacun des Membres du Groupement de Commandes.

**Ordonnateur :**

Le représentant légal de chacun des Membres du Groupement de Commandes.

## **ARTICLE 2 – OBJET ET FORME DU MARCHÉ**

Marché relatif à la fourniture de gaz naturel aux Points de Livraison des membres du Groupement de commandes pour la période 2025 à 2028.

Ces Points de Livraison sont listés au Bordereau des PDL et des Termes Fixes de l'acte d'engagement.

En plus des Points de Livraison contenus dans cette annexe, d'autres Points de Livraison de même nature peuvent être rattachés par les Membres au plus tard un mois avant la date d'échéance du marché, aux mêmes conditions de prix dans les limites fixées par l'accord cadre.

## **ARTICLE 3 – LE TITULAIRE DU MARCHÉ**

### **1. Nom, prénom et qualité du signataire**

Je soussigné : Monsieur OUACHEE Dominique  
Qualité (*si le signataire agit pour le compte d'une personne morale, merci d'indiquer l'adresse du siège social, le N° d'identification SIRET, le Code d'activité économique principale NAF*) :  
Président de la société PROXELIA se situant au : 128 rue de Beauvais,  
00304 Bureau  
60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE  
Sous le numéro SIRET : 49317025200024  
Code NAF: 3514Z  
OU, s'il s'agit d'un groupement

☐ Agissant en tant que membre du groupement

☐ Groupement solidaire

☐ Groupement conjoint

☐ Agissant en tant que mandataire habilité à signer l'offre du groupement par l'ensemble de ses membres ayant signé le document d'habilitation en date du.....

☐ Groupement solidaire

☐ Groupement conjoint

☐ Mandataire solidaire

☐ Mandataire non solidaire

## 2. Engagement du signataire

Je m'engage sans réserve, conformément aux dispositions du CCAP et du CCTP, à exécuter les prestations de ce marché, aux conditions de prix indiquées au présent acte d'engagement.

Je m'engage, *ou* j'engage le groupement dont je suis le mandataire (*rayez la mention inutile*), sur la base de mon offre *ou* de l'offre du groupement (*rayez la mention inutile*).

## ARTICLE 4 – PAIEMENT

Les dispositions régissant le Prix et les modalités de règlement des prestations sont fixées au CCAP.

Le Membre se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes désignés ci-après :

Titulaire du compte : S.A.S PROXELIA

Etablissement : CA BRIE PICARDIE

Agence : CAE 60 SENLIS

N° du compte : 95240800135

Code Banque : AGRIFRPP887

Code guichet : 00000

Clé RIB: 01

Autre compte (en cas de groupement) :

Titulaire du compte :

.....

Etablissement :

.....

...

Agence :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

N° du compte :

.....

...

Code Banque :

.....

...

Code guichet :

.....

....

Clé RIB :

.....  
.....

## **ARTICLE 5 – PERIODE DE FOURNITURE D'ENERGIE**

Le présent marché entre en vigueur à la date de sa notification au Titulaire.

Le présent marché subséquent arrive à échéance le 31 décembre 2028 à minuit.

## **ARTICLE 6 – PRIX DU MARCHÉ**

Le Terme Fixe est propre à chaque Point de Livraison. Il est établi dans le Bordereau des Points de Livraison, des Termes Fixes et des Prix Unitaires et Détail Quantitatif Estimatif (Annexe 1), et révisé dans le cas d'une modification du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution en application des formules fixées à l'article 11.2 du CCAP.

Conformément à l'article 11.1.2 du CCAP et en fonction de l'Option tarifaire du Point de Livraison, le Terme unitaire appliqué aux Quantités fournies (TQ) de ce Point de Livraison est déterminé à partir du prix (TQ) ci-dessous :

- Prix fermes (1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028) :

$$TQ = PE + PP + CEE$$

PE : prix de l'énergie en €/MWh, quel que soit l'option tarifaire T1, T2, T3 ou T4 pour l'année de livraison considérée

|         |              |
|---------|--------------|
| PE 2025 | 53,800 €/MWh |
| PE 2026 | 51,300 €/MWh |
| PE 2027 | 47,800 €/MWh |
| PE 2028 | 44,400 €/MWh |

PP : prix proportionnel en €/MWh du tarif d'utilisation des infrastructures gazières régulé (Accès des tiers au réseau de Distribution) et correspondant aux options tarifaires T1, T2, T3 ou T4, prix définis par la Commission de Régulation de l'Energie et repris au Bordereau des Points de Livraison, des Termes Fixes et des Prix Unitaires et Détail Quantitatif Estimatif (annexe 1).

CEE : Coût résultant des obligations d'économies d'énergie visées aux articles L221-1 et suivants du Code de l'Energie :

|     |            |
|-----|------------|
| CEE | 0,00 €/MWh |
|-----|------------|

## **ARTICLE 7 – SIGNATURE DU COCONTRACTANT**

Fait en un seul original

A Margny-lès-Compiègne

Le 06/08/2024

Signature (en cas de groupement et sans habilitation du mandataire pour signer l'offre, tous les membres du groupement doivent signer le présent acte d'engagement).

M. ARQUEY Cyril

Pour Dominique Ouaché, représentant légal,  
et par délégation.



## **ARTICLE 8 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est complétée des annexes suivantes :

- Annexe 1 : Bordereau des Points de Livraison, des termes fixes et des prix unitaires et détail quantitatif estimatif.
- Annexe 2 : CCAP accord-cadre applicable au présent marché.
- Annexe 3 : CCTP accord-cadre applicable au présent marché.

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement.

A BOVES, le **- 7 AOUT 2024**



Le Président de la FDE80,

Franck BEAUVARLET

## **NOTIFICATION DU MARCHÉ AU SOUMISSIONNAIRE RETENU**

NOTIFICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE, VOIR PAGE SUIVANTE.